

EMPLOI

Découvrir le BTP à travers une visite de chantier

Un atelier professionnel est organisé par Pôle Emploi, la direction de la formation professionnelle des Hauts-de-France et le Groupement Constructeur Calais Port 2015.

L'ESSENTIEL

• **Nord Littoral** consacre une série à l'économie du Calais, aux entrepreneurs qui souhaitent créer ou développer leur entreprise

• **Ces contenus** sont le fruit d'un partenariat entre Réseau Entreprendre Côte d'Opale (ReCo) et la Société des Ports du Détroit (SPD)

• **Une enveloppe financière** a été dégagée par la SPD pour aider des créateurs ou des chefs d'entreprise à embaucher et développer leur activité, dans le Calais ;

• **La SPD** s'est tournée vers ReCo pour distribuer cette enveloppe, c'est-à-dire instruire les dossiers, aider les entrepreneurs à consolider leur projet, les accompagner au-delà de l'aide financière, notamment par le biais d'un des programmes d'action du réseau d'entreprises de la Côte d'Opale, le programme «Booster».

Confirmer des vocations, c'est l'objet des ateliers professionnels sur les métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP) proposés par Pôle Emploi, la Direction de la Formation Professionnelle du Conseil Régional des Hauts-de-France et le Groupement Constructeur Calais Port 2015 en partenariat avec la Société des Ports du Détroit. Une quinzaine de personnes y par-

ticipent tous les trimestres et visitent à cette occasion le chantier Calais Port 2015.

À la Maison du projet et de l'emploi, située sur le terminal ferry, ils ont d'abord découvert les métiers de ce domaine. « *C'est un secteur d'avenir* », a commencé Faustine Barrau, conseillère à l'emploi à Pôle Emploi Saint-Exupéry. En effet, le bâtiment et les travaux publics représentent un poids important dans l'économie française. En 2017, pour la région Hauts-de-France dans ce secteur, le taux de retour à l'emploi était de 4,9% et il y a une augmentation des intentions d'embauche. Une réalité dont n'ont pas toujours conscience des personnes susceptibles d'intéresser le secteur.

« Il est important de suivre les règles de sécurité, d'être polyvalent »

Amélie Thuilliers

Les conseillères à l'emploi rappellent donc ensuite les rôles de chacun dans ce secteur : « *le maître d'ouvrage, c'est le client qui demande les travaux à effectuer. Le maître d'œuvre c'est le concepteur.* » Le bâtiment, les travaux publics ce sont plus de 40 métiers, charpentiers, peintres, maçons, « *et d'autres peu connus comme agent de laboratoire* ». Pour le gros œuvre, on trouve le métier

de maçon ou de coffreur tandis que le second œuvre, c'est le plaquiste, le menuisier ou encore le poseur. Dans les travaux publics, on trouve l'ouvrier en voirie et réseaux divers (VRD), le conducteur d'engin, ou toujours le chef de chantier. Ils sont régis par plusieurs types de contrats : le contrat à durée indéterminée, le contrat à durée déterminée, le contrat à durée indéterminée de chantier, l'intérim et l'alternance. Mais dans tous ces domaines, « *il est très important de suivre les règles de sécurité, d'être polyvalent et d'élargir sa mobilité géographique* », indiquent Amélie Thuilliers, conseillère à l'emploi et référente formation de l'agence Calais Mollien, et Faustine Barrau, conseillère à Calais Saint-Exupéry.

Et pour entrer dans ces métiers du BTP, bien souvent, il faut être formé. « *La formation ça a un coût*, poursuit Guillaume Sagot, directeur de Pôle Emploi Calais Mollien. *C'est pour cela qu'on essaye de sécuriser les entrées en formation pour garantir une sortie positive par le retour à l'emploi.* » Il demande aux participants de travailler leur projet. « *La formation est prise en charge et presque toujours rémunérée* », indique-t-il.

Cet atelier et cette visite avaient donc pour but de confirmer ou d'infirmer leur intérêt pour ce domaine. Les participants retravailleront d'ailleurs ce projet dans quelques jours... ■



Lors de cet atelier, les participants ont visité le chantier avec Eric Duriez, responsable maîtrise Calais Port 2015.

LA RÉGION AIDE AUSSI À LA FORMATION

Le conseil régional des Hauts-de-France met en place des aides à la formation professionnelle, notamment sur le territoire de Calais. Un responsable l'a évoqué auprès des participants de l'atelier. « *Le Conseil Régional met en lien, sur le terrain, financements et besoins. L'objectif est de financer des formations qui débouchent sur un emploi.* » En effet, les employeurs recherchent des savoir-être en phase avec l'entreprise et des compétences particulières. « *La formation, ce n'est pas seulement un diplôme.* » La durée des formations est assez variable : en moyenne, elles durent de deux à huit mois. Par exemple le CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) c'est une semaine. « *Il y a beaucoup de dispositifs pour vous remettre à niveau en permanence* », a-t-il poursuivi. Les employeurs recherchent de la polyvalence. « *Par exemple, les entreprises générales de bâtiment vont chercher des compétences dans le gros œuvre et le second œuvre, et la formation continue permet d'acquérir des compétences complémentaires.* » La formation peut être diplômante ou qualifiante. « *Rien n'est impossible pourvu que l'on soit motivé, des solutions existent.* »

LES AUTRES POINTS

Entrepreneurs, entourez-vous pour réussir !

Structurez votre croissance avec Réseau Entreprendre Côte d'Opale. Bénéfices : accompagnement gratuit par 2 à 3 chefs d'entreprise, focus sur les chantiers prioritaires de développement, prêt d'honneur de 30 000 à 90 000 euros sans intérêt ni garantie personnelle et mise en réseau locale et nationale.

Vos contacts : Directeur : Joaquim DA COSTA - 06 74 88 86 26 - jdacosta@reseau-entreprendre.org ; Chargée d'étude : Priscilla MACEDO - 06 65 03 96 81 - pmacedo@reseau-entreprendre.org ; www.reseau-entreprendre.org/cote-d-opale - 03 21 99 67 81

Découvrir les attentes des recruteurs

Outre leur faire découvrir le BTP, cet atelier professionnel permet aussi aux participants de découvrir les attentes des recruteurs. Cela passe à la fois par les rencontres qu'ils font sur le chantier Calais Port 2015 mais aussi en agence par la suite. Ainsi, une réunion à laquelle sont conviés les demandeurs participants est organisée dans l'une des agences Pôle Emploi de Calais pour refaire un état des lieux de leur projet et les préparer aux entretiens d'entrée en formation et/ou recrutement. En effet les atouts et les compétences d'un candidat sont souvent la clé d'un recrutement qu'ils pourront ensuite valoriser auprès de futurs employeurs.



En Image



UNE DÉVIATION LARGEMENT DIMENSIONNÉE

Début septembre 2018, deux ponts ont été achevés et ont été mis en service pour permettre, notamment, le démarrage des travaux d'une tranchée couverte qui permettra l'accès direct vers la rocade des véhicules de tourisme en sortie du futur terminal transmanche. La mise en place d'une déviation pour continuer les travaux du chantier a constitué un vrai challenge car elle devait maintenir la capacité des accès du port de Calais.

Un atelier pour confirmer ou infirmer un projet



Les participants ont découvert les XBlocs, réalisés sur le chantier.

C'est le cinquième atelier professionnel qui est organisé sur les métiers du bâtiment. « Il y en a un par trimestre », explique Amélie Thuilliers, conseillère à l'emploi et référente formation de l'agence Calais Mollien. Le public est ciblé par Pôle Emploi mais aussi par le PLIE et la Mission Locale, ce sont des personnes qui se réorientent, qui sont intéressées ou ont un projet de formation dans le secteur du bâtiment ou des travaux publics. « Ils ne connaissent pas nécessairement bien ce secteur. La visite de chantier permet aux demandeurs de mieux se représenter les métiers exercés sur un chantier BTP. » Ce sont donc généralement des groupes de dix à quinze personnes. « Cela reste des petits groupes, ce qui permet de nourrir les échanges. » « Cela fait plus d'un an qu'on a mis en place ces ateliers. » Et les retours sont positifs. « On ne garantit pas de retour systématique à l'emploi, précise Amélie Thuilliers. Cet atelier permet de cer-

tains demandeurs de confirmer leur projet professionnel et pour d'autres, de mieux appréhender les contraintes du métier et, parfois, se rendre compte qu'ils ne souhaitent plus s'orienter vers ce secteur d'activité. » En effet, il est important pour les participants de l'atelier de prendre conscience de la réalité de ces métiers. D'autant que cette rencontre n'est qu'une première étape. Le groupe se réunit de nouveau quelques semaines après. « On retravaille ensemble dans un échange avec une psychologue du travail et Faustine Barrau. On échange notamment sur la notion de compétences et l'importance de les faire valoir pendant un entretien d'embauche ou de présélection pour une formation. » À la fin de cet atelier, les participants revoient leur projet professionnel avec leur conseiller pour construire leur projet professionnel ou favoriser leur retour à l'emploi en utilisant les outils et services de Pôle emploi. ■

VOTRE AVIS ?

« Approfondir mes connaissances avec cet atelier »



DAVID BOIN
« J'ai été formé en CAP béton armé. Je voulais approfondir mes connaissances avec cet atelier.

Je m'intéresse vraiment à la VRD pour me former dans ce domaine. Je voulais voir concrètement ce qu'est le métier. Je vais postuler pour une formation. J'ai déjà été sur un chantier en contrat professionnel dans le bâtiment. »



FRANCK LOEUILLEUX
« L'atelier, c'est bien expliqué. La visite du chantier a été intéressante. J'ai

déjà travaillé au Tunnel sous la Manche. Cela fait trois/quatre ans que je cherche du boulot mais je n'en trouve pas. Si j'ai de la chance, je vais pouvoir passer le Caces, ça m'aiderait. Je peux être polyvalent. »



NICOLAS JOURNOT
« J'étais plaquiste. Je veux évoluer en cherchant à aller

dans le BTP. Avant j'ai aussi été carrossier peintre dans le secteur automobile. Je me suis réorienté. La visite, c'était pas mal, c'est constructif. Je vais essayer de faire une formation »